

Notice de sélection pour Consultant Individuel



Date : 05 juin 2020

Pays : République Centrafricaine

Intitulé de la mission : Recrutement d'un (01) consultant-e national-e pour appuyer l'élaboration du plan de développement local la commune de Bossangoa et d'un (01) consultant-e national-e pour soutenir l'opérationnalisation du comité local de paix et de réconciliation

Durée de la mission : Six (6) mois

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La République Centrafricaine est un pays post-conflit dont les besoins de reconstruction sont conséquents et complexes, étant le résultat de crises politiques et sécuritaires récurrentes qui ont fortement fragilisé les institutions et entravé le développement économique et social du pays.

Pour parer la crise sécuritaire et la précarité des conditions de vie des populations qui en découlent, le Gouvernement a mis en place, avec l'appui des partenaires, un Plan national de relèvement et de consolidation de la paix (RCPCA 2017-2021). Conformément aux priorités dudit plan, le Gouvernement a décidé de relancer le processus de décentralisation à travers l'élaboration et l'examen d'un nouveau Code des collectivités territoriales et des circonscriptions administratives.

C'est dans cette même optique que s'inscrivent les engagements pris à travers l'Accord politique pour la paix et la réconciliation du 6 février 2019 en faveur de la décentralisation et du développement local. En effet, au nombre des engagements pris pour répondre aux besoins des populations et réduire les inégalités dans les pays, on compte l'adoption sans délai d'une nouvelle loi sur la décentralisation et la mise en place des mécanismes de relèvement et de développement locaux sur toute l'étendue du territoire national et de façon équitable, avec l'appui technique et financier des partenaires.

En appui à cette priorité nationale, les Agences des Nations Unies ont mis en place un programme conjoint d'appui au développement local, dont l'objectif principal est de favoriser la stabilisation du pays à travers l'amélioration de la gouvernance locale et l'impulsion d'un processus de développement local durable et inclusif au sein des collectivités à la base. Dans le cadre de son opérationnalisation, le PNUD, avec l'appui financier du gouvernement du Japon, engage un appui à l'élaboration et la mise en œuvre du plan de développement local (PDL) ainsi qu'à la mise en place du comité local de paix et de réconciliation (CLRP) dans la ville de Bossangoa. Ceci dans le cadre de la mise en œuvre du Projet « Soutien aux activités génératrices de revenus durables des personnes vulnérables ».

Aussi, ledit projet vise à créer une résilience et une stabilisation socio-économique pour les personnes et les communautés, en fournissant un environnement favorable qui permette aux personnes les plus vulnérables, en particulier les jeunes à risque (y compris les personnes déplacées et les ex-combattants) de développer leurs activités génératrices de revenus. Des compétences en formation sont données ainsi que des connaissances pour développer leurs entreprises afin qu'ils puissent avoir accès à un revenu durable. Le projet va également soutenir l'alphabétisation, la formation professionnelle et la formation en gestion de 1000 personnes vulnérables dont 50% de femmes au moins. La 5s-Kaizen, une méthode japonaise pour l'amélioration continue de la gestion des entreprises

sera promue aux bénéficiaires pour la gestion efficace de leurs affaires. À la fin du projet, 1000 jeunes à risque (dont plus de 50% femmes) auront un revenu régulier avec leurs groupes d'activités génératrices de revenus.

Dans cette perspective, le PNUD décide de recruter 2 consultants-es nationaux-ales spécialistes du développement local et l'appui à la cohésion sociale, la réconciliation et la paix. Leurs travaux vont permettre de pérenniser les acquis et renforcer la cohésion sociale de la commune de Bossangoa.

II. FONCTIONS ET RESPONSABILITES

- **Objectif général :**

A la fin de la mission, la Commune de Bossangoa a un Comité Locale de Réconciliation et Paix qui fonctionnent et contribue à la cohésion sociale et prévention du conflit et dispose du Plan de Développement Local pour encadrer son chemin vers le développement durable.

- **Résultats attendus :**

- Les acteurs locaux disposent d'une démarche participative et inclusive, et de l'accompagnement technique nécessaire à la réalisation d'un diagnostic approfondi de leur commune ainsi qu'à la préparation de leur plan de développement et du comité local de paix et de réconciliation.
- Les acteurs locaux voient leurs capacités renforcées, adhèrent et s'impliquent dans les processus d'élaboration et de mise en œuvre du plan de développement local et du comité local de paix et de réconciliation dans leur commune ;

- **Principales tâches :**

Sous la supervision générale de la Représentante Résidente du PNUD et la supervision directe du Chef de projet, les consultant-e-s, seront responsables des tâches suivantes :

Tâches conjointes :

- Assurer le lien et le relais entre les Autorités Locales et le PNUD ;
- Organiser des sessions de formation des principaux acteurs locaux (Autorités Locales dont Préfet, Sous-Préfet, Mairie, le conseil communal et la représentant de la société civile) sur divers thèmes portant sur : (i) la bonne gouvernance ; (ii) les concepts et principes de base, (iii) l'analyse institutionnelle de la Commune et les questions transversales, (iv) le profil historique participatif, (v) la cartographie participative, (vi) les outils de diagnostic participatif.

Tâches spécifiques à l'élaboration du PDL :

- Animer des séances de sensibilisation dans les localités concernées en vue des susciter l'adhésion et l'implication directe des différentes couches socio-économiques à l'élaboration du PDL ;
- Organiser des sessions de formation des principaux acteurs locaux (Autorités Locales y compris le conseil communal et la société civile sur (i) la planification et l'élaboration du PDL et (ii) la mise en œuvre du PDL ;
- Appuyer et fournir des orientations techniques aux comités techniques locaux dans la conduite de toutes les étapes du processus de préparation des PDL : collecte des données

socio-économiques, financières, culturelles et institutionnelles en vue de réaliser le diagnostic participatif des Communes concernées ; élaboration du plan de développement de chacune des communes ciblées ; organisation de plusieurs ateliers de validation en début de projet et de suivi.

- Promouvoir la participation de la société civile pour le processus d'élaboration du PDL.

Il est à noter que conformément aux principes de planification du développement local, le processus sera conduit suivant une démarche participative et inclusive, sous le leadership des Autorités Locales. Il devra se traduire par une responsabilisation effective des acteurs à la base dans l'analyse des enjeux et potentialités du développement local, la définition d'une vision partagée du devenir de la collectivité ainsi que l'identification des besoins et des priorités.

Tâches spécifiques à l'opérationnalisation du CLPR :

- Analyser les situations de conflits et cohésion sociales aux zones d'intervention.
- Animer des séances de sensibilisation dans les localités concernées en vue des susciter l'adhésion et l'implication directe des différentes couches socio-économiques et groupes socio-culturels à l'opérationnalisation du CLPR ;
- Appuyer l'opérationnalisation, apporter un appui en conseil de bonne gouvernance et fournir des orientations techniques au CLPR selon la guide de CLPR développé par le Ministère de la Réconciliation ;
- Organiser des sessions de formation des principaux acteurs locaux (Autorités Locales dont Préfet, Sous-Préfet, Mairie) sur (i) l'opérationnalisation du CLPR tels que l'analyse de conflit, facilitation du dialogue, et médiation communautaire.
- Appuyer et fournir des orientations techniques aux comités techniques locaux à la prise en compte du genre, groupe vulnérable et des questions résolutions des conflits dans la conduite de toutes les étapes du processus de préparation des PDL : collecte des données de réaliser le diagnostic participatif des Communes concernées ; élaboration du plan de développement de chacune des communes ciblées ; organisation de plusieurs ateliers de validation en début de projet et de suivi.

Il est à noter que conformément aux principes de fonctionnement du CLPR, le processus sera conduit suivant une démarche participative et inclusive, sous le leadership des Autorités Locales. Il devra se traduire par une responsabilisation effective des acteurs à la base dans l'analyse des enjeux et dans la définition d'une vision partagée du devenir de la collectivité ainsi que l'identification des besoins et des priorités.

- **Livrables attendus :**

Dans l'accomplissement de cette mission, les résultats suivants sont attendus des consultants :

- **Description de contenu :**

Trois livrables par consultant sont attendus comme suit :

1. Plan initial de travail

- Plan des ateliers de formation
- Contenu des modules et ateliers de formation validé
- Draft de prétest et post test des formations

- Canevas de rapport de mi-parcours et rapport final

2. Rapport de mi-parcours

- Les rapports de diagnostics participatifs de la commune ciblée ;
- Résultats et Analyse de prétest et post test des formations
- Les rapports de formations des différents acteurs ;
- Le draft du plan de développement local ;
- Le rapport d'ateliers de validation des PDL ;
- Le rapport d'ateliers de validation du CLPR.
- Rapport général des activités selon le canevas préparé

3. Rapport final

- Plan du Développement Local
- Documents concernant le CLPR (TDR, Statut, compte rendu etc...)
- Rapport général de la mission avec recommandations
- Les rapports de formations des différents acteurs ;
- Les rapports des ateliers de validation des rapports de diagnostics et de suivi ;

III. DUREE DE LA MISSION ET LIEU DE DEPLOIEMENT

La durée de la mission est fixée à six (6) mois. Les consultant-e-s seront déployés à Bossangoa.

Deux consultants travaillent à Bangui pour le premier deux semaines afin de préparer les modules, pré test et post test de la formation.

IV. COMPETENCES

1. Ethique

- Démontrer l'intégrité et l'éthique en modélisant les valeurs et les normes éthiques des Nations Unies ;
- Promouvoir la vision, la mission et les objectifs stratégiques du PNUD ;
- Afficher la sensibilité et l'adaptabilité de culture, de sexe, de religion, de race, de nationalité et d'âge ;
- Traiter toutes les personnes de façon équitable sans favoritisme.

2. Technique

- Une bonne compréhension et maîtrise du monde rural ;
- Avoir une bonne connaissance de la localité concernée et avoir la capacité d'effectuer les déplacements à l'intérieur de la commune.

3. Communication

- Excellentes compétences rédactionnelles et de communication orale ;
- Capacité d'animer les sessions de formation au profit d'un groupe hétéroclite, avec une approche basée sur les principes d'andragogie (techniques de formation des adultes).

4. Professionnalisme

- Aptitude démontrée dans la réflexion analytique et synthétique ;
- Excellentes capacités d'organisation, de rédaction et de rapportage ;
- Capacité de travailler de façon autonome, planifier, hiérarchiser et livrer les tâches dans les délais impartis.

5. Travail en équipe

- Ouverture d'esprit et capacité à recevoir/intégrer les feedbacks ;
- Capacité à travailler sous pression ;
- Capacité à travailler dans un environnement multiculturel et post-conflit.

V. QUALIFICATIONS REQUISES

1. Education : Bac +4 en sciences sociales et juridiques, économie, planification, administration publique, ou autres domaines similaires. Une spécialité en gouvernance territoriale et développement local est un atout.

2. Expériences professionnelles :

- 3 ans d'expériences professionnelles pertinente dans la planification et/ou la gestion du développement local ou l'appui à la réconciliation et la paix. Une expérience pertinente de missions similaires et de gestion des finances publiques locales est vivement souhaitée.
- Une bonne connaissance de l'organisation et du fonctionnement des services déconcentrés et décentralisés ;
- Une bonne capacité d'analyse et de rédaction de rapports de qualité.
- Une expérience dans l'animation et mobilisation communautaires
- Des excellentes capacités rédactionnelles.

3. Langues requises : Maîtrise du Français (Oral et Ecrit)

4. Informatique : Maîtrise des logiciels sous Office (Word, Excell, Powerpoint etc.).

VI. CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Proposition technique

Les consultant(e)s intéressé(e)s par la présente mission devront soumettre les documents/informations suivants :

- Une lettre de motivation adressée à la Représentante Résidente du PNUD en RCA ;
- Un Curriculum vitae actualisé ;
- Un formulaire P11 dûment rempli et signé ;
- Une copie des diplômes académiques ;
- Une note conceptuelle de 5 pages maximum précisant le niveau de compréhension de la consultation ainsi que l'organisation de la mission, la méthodologie d'intervention proposée y compris les détails de formation à proposer, le calendrier programmatique, les personnes ressources clés à rencontrer, etc.

Prière de préciser la méthodologie, la durée et les sujets de formations à prester aux bénéficiaires en détails.

2. Proposition financière

Les propositions financières seront soumises sur la base de l'approche forfaitaire.

3. Contrats forfaitaires

La proposition financière prévoit un montant forfaitaire et précise les modalités de paiement sur la base de produits précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs). Par exemple, la proposition financière indiquera si le paiement sera effectué par tranche ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat. Les paiements seront effectués sur la base des outputs ou produits attendus (au terme de l'exécution des services spécifiés dans les TDR). Afin de faciliter la comparaison des offres financières, les candidats devront fournir une ventilation de ce montant forfaitaire (en y incluant les indemnités journalières/perdiems (lors de prestation à Bossangoa), moyen de transport intracommunautaire/communication et le nombre de jours prévus mais exclus les frais de formation (salle de réunion, perdiem des participants, les fournitures du bureau etc...) et le frais de transport intercommunautaire (Bangui-Bossangoa) qui seront pris en charge par le PNUD).

Le PNUD ne fournit pas l'ordinateur, ni les moyens de déplacements et communication (Smartphone et crédit de communication) aux consultant-e-s.

4. Voyages

Tous les coûts de voyage prévus doivent être inclus dans la proposition financière. Ces coûts prennent en compte tous les voyages au lieu de la mission / le voyage retour.

VII. CRITERES & METHODE D'EVALUATION

Les soumissions techniques seront notées suivants les critères d'évaluation ci-dessous :

Critères d'évaluation	Points
<ul style="list-style-type: none">Bac +4 en Economie, finances, planification, administration publique, sciences sociales ou domaines similaires	10%
<ul style="list-style-type: none">3 ans d'expériences professionnelles pertinente dans la planification et/ou la gestion du développement local ou l'appui à la réconciliation et la paix. Une expérience pertinente de missions similaires et de gestion des finances publiques locales est vivement souhaitée.Une bonne connaissance de l'organisation et du fonctionnement des services déconcentrés et décentralisés ;Une bonne capacité d'analyse et de rédaction de rapports de qualité.Une expérience dans l'animation et mobilisation communautairesDes excellentes capacités rédactionnelles.	30%
Qualité de la proposition technique <ul style="list-style-type: none">Compréhension de l'objectif et explicité et précision de la mission 10% ;Méthodologie, son adéquation aux conditions et au calendrier du plan d'exécution 20%.Qualité et cohérence du plan et contenu des formations 20%	50%
Capacités linguistiques et informatiques <ul style="list-style-type: none">Maitrise du Français et du Sango (oral et écrit)Maitrise des outils informatiques (Word, Excell, Powerpoint etc.)	10%
Total note technique	100

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

Une personne peut postuler les deux postes mais soumettre une proposition par post. La proposition commune sera rejetée.

Les propositions techniques

Elles seront évaluées sur des critères en rapport avec les termes de référence. Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

Les propositions financières

Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts joint. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire. La note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

$$\text{Note financière A} = [(\text{Offre financière la moins disante}) / \text{Offre financière de A}] \times 30$$

Le contrat sera accordé au consultant dont l'offre a été évaluée et acceptée et en fonction des critères suivants :

- En conformité avec les Termes de Référence de la consultance ;
- Ayant obtenu la note la plus élevée dans l'évaluation combinée de l'offre technique et financière

Plan d’accomplissement des tâches et des paiements :

<u><i>Livrables</i></u>	<u><i>Délai</i></u>	<u><i>Répartition des paiements</i></u>
Plan de travail initial	14 jours après le début de la mission	Après la validation de 1 ^{er} livrable 30%
Rapport intermédiaire	90 jours après le début de la mission	Après la validation de 2 ^{ème} livrable 40%
Rapport final	14 jours après la fin de la mission	Après la validation de 3 ^{ème} livrable 30%
Total		100%

- N.B. - Les offres incomplètes ne seront pas prises en compte lors de l’évaluation.
- La soumission pour le compte d’un groupe de consultants n’est pas considérée.